



LE BILAN À MI-MANDAT

LES 1^{ÈRES} RÉALISATIONS DU MANDAT
LES PROJETS JUSQU'EN 2030
LES JEUX POUR LES JEUNES

2020-2023 :

LE BILAN À MI-MANDAT

Marqué notamment par des crises sanitaire et énergétique, le début du mandat du conseil municipal élu en 2020 n'a ressemblé à aucun avant lui. Face aux difficultés, le Maire, Didier Thévenet, et ses équipes ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité pour relever tous les défis et garder le cap. Après trois années d'un mandat marqué également par des événements inédits, il est temps de faire le point des réalisations en cours et à venir.

DES DIFFICULTÉS QUI RENFORCENT LA DÉTERMINATION COLLECTIVE

Nous nous rappellerons tous des années qui ont suivi 2020 !

L'année 2020 tout d'abord, avec l'instauration de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de covid-19 qui aboutissait en mars à la fermeture de la totalité du domaine skiable, de tous les commerces et des services, puis à l'instauration immédiate du premier confinement durant le printemps, suivi d'un deuxième confinement à l'automne, puis de la fermeture inédite du domaine skiable durant toute la saison d'hiver jusqu'en mai 2021.

2021 s'est poursuivie avec l'entrée en vigueur du Brexit entre la Grande-Bretagne et l'Europe, qui a touché tous nos clients britanniques. Puis, quelques mois plus tard, l'opposition au projet de retenue d'altitude à la Colombière, lancé sous le mandat précédent, allait marquer La Clusaz par deux occupations illégales du site, qui ont ouvert une longue période de recours et contentieux devant les tribunaux.

EN 2022 une nouvelle sécheresse, après celle de 2018, remettait sous le feu des projecteurs la nécessité de répondre aux besoins en eau du village. Elle rappelait aussi que le climat change et qu'il impacte le cycle de l'eau et l'économie du village. L'année s'achevait par la publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur La Clusaz, une première depuis près de 20 ans.

EN 2023 c'est la sobriété énergétique, imposée par le conflit en Ukraine, qui rappelait à chacun d'entre nous la nécessité de revoir nos consommations d'énergie, dans une année à nouveau marquée par les mesures préfectorales de lutte contre la sécheresse.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal élu au premier tour des élections municipales, le 15 mars 2020, allait débiter son mandat. Un conseil municipal dont l'installation n'avait pas pu être officialisée avant le 25 mai 2020, et ce, en raison du confinement instauré par le gouvernement.



Malgré l'accumulation des difficultés, qui se sont imposées à lui, le conseil municipal affichait sa détermination. En effet, il en fallait plus pour affecter la volonté des nouveaux élus municipaux, et particulièrement celle du Maire, Didier Thévenet. Ainsi, dès le mois de février 2021, et malgré la tempête, le conseil municipal fixait le cap : **le projet La Clusaz 2030 !**

UN CAP CLAIR ET AMBITIEUX, MALGRÉ LES ÉPREUVES

Par délibération du 25 février 2021, adoptée à la quasi-unanimité du conseil municipal, les élus ont validé l'adoption du **plan de mandat de La Clusaz**, dont l'ambition ne s'arrêtait pas en 2026, terme du mandat en cours, mais allait jusqu'en 2030.

Car **les enjeux qui touchent la montagne** en général, et La Clusaz en particulier, nécessitent une action sur le long terme et **une cohérence qui dépasse les échéances électorales**. Après son adoption, ce plan de mandat vous avait été présenté dans notre édition du **bulletin municipal d'avril 2021**. Il avait également été **présenté aux magistrats de la Chambre Régionale des Comptes**, qui l'ont **qualifié d'ambitieux en 2022**.

Ce plan ambitieux affiche la volonté des élus de prendre en main les défis importants du village :

- **Maintenir l'habitabilité du territoire**, pour garder nos habitants et reconquérir notre démographie locale synonyme de vitalité locale et d'avenir ;
- **Encourager l'économie dans son adaptation**, pour moins dépendre de la météo et de la neige ;
- **Relever les défis de la durabilité**, pour réduire notre empreinte sur le milieu naturel et nos émissions de gaz à effet de serre, qui sont responsables du réchauffement climatique qui nous touche.

Pour mettre en œuvre cette ambition, et répondre aux enjeux, les équipes de la Mairie se sont renforcées, les relations contractuelles avec le Club des Sports, l'Office du Tourisme et le Domaine Skiable ont évolué, et un plan pluriannuel d'investissements a été élaboré. Les premières réalisations sont en cours et en appellent d'autres pendant toutes les prochaines années.



LES PREMIÈRES RÉALISATIONS DU MANDAT



1^{ÈRE} PRIORITÉ : L'HABITABILITÉ DU TERRITOIRE

Ce que nous voulons, c'est garder nos habitants, nos résidents et nos saisonniers. Pour cela, le conseil municipal et les équipes de la Mairie travaillent sur l'habitat et la vie locale.

C'est le résultat d'années de concertation avec les services de l'Etat et les parlementaires, en lien avec les Maires du département.

> Pour concrétiser nos efforts sur le logement, nous avons **trois dossiers en cours** :

- **L'accession à la propriété aidée à Grand-Maison.** Un Permis de Construire a été déposé pour 16 logements par le bailleur social sur le terrain de la commune à Grand-Maison. Le permis fait l'objet d'un recours au tribunal administratif, mais la Commune défend son projet devant la justice.
- Toujours à Grand-Maison, **l'acquisition de la parcelle voisine** de celle où a été déposé le permis de construire pour les 16 logements en accession aidée : c'est **un terrain de 9000 m², pour construire 50 logements sociaux supplémentaires**, qui seront mis en accession à la propriété ou en location.
- Et **le logement coopératif**, sur un terrain communal situé route de la Sence. La commune accompagne les coopérateurs du projet, avec pour objectif de déposer un permis d'ici la fin du mandat, par ces mêmes coopérateurs.

SUR LE LOGEMENT SAISONNIER : ÇA BOUGE...

> En 2022, la Commune a racheté l'ancien hôtel Le GOTTY, situé vers l'Étalle pour le transformer en **résidence saisonnière**. La résidence Les Pénates voyait ainsi le jour et était mise en service dès le mois de décembre 2022. Plus qu'un hébergement, la résidence propose le concept du co-living : un hébergement avec des services et des espaces partagés. Les deux premiers hivers ont été **une réussite avec une occupation à 100%** des 28 chambres et 48 lits. 22 employeurs locaux bénéficient ainsi d'un droit de réservation privilégié pour disposer de ces chambres 9 mois sur 12.

> Par la suite, **une réfection totale des chambres** du Foyer de Grand Maison a été effectuée en 2023. Evidemment, elles ont été **entièrement occupées en saison**, comme chaque hiver.

> Dans le même temps, la Commune a poursuivi son projet de 12 logements démontables pour nos saisonniers à la Bataille. Malheureusement, ce projet d'intérêt général a suscité de l'opposition, conduisant la Mairie et ses partenaires à devoir rechercher une nouvelle solution pour relocaliser le projet sur un autre site de La Clusaz.

SUR LE LOGEMENT PERMANENT :

> L'année dernière : **La Clusaz a fait partie des cinq communes de la Haute-Savoie à passer en zone A**, ce qui va permettre à un plus grand nombre de nos habitants d'être éligibles à l'accession aidée !



APRÈS LE LOGEMENT, LA VIE LOCALE

Nous continuons de développer les services aux habitants :

- **Le soutien à nos associations** : contribuer à maintenir la culture locale et les liens intergénérationnels.
- **Le « Fonds Champions »**, que nous avons lancé avec le Club des Sports et l'Office de Tourisme, qui permet de soutenir nos champions. Il permet, en plus, aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux.
- **Le tiers-lieu LE BOUILLON** : un espace entre la maison et le travail, situé dans les anciens locaux de la salle d'exposition Sainte Thérèse, qui vous propose des activités pour toute la famille et tous les âges. Il confirme son succès avec une programmation toujours variée chaque mois (et merci aux porteurs d'ateliers).
- **Le projet de la « Maison des Habitants » d'ici 2025** : ce projet, coconstruit avec les habitants lors de différents ateliers, a pour objectif de proposer un pôle multiservices, ouvert toute l'année, qui regroupera le tiers lieu, la bibliothèque, La Poste et le coworking.
- **Les réunions de quartier**, qui remportent un vif succès depuis leur mise en place fin 2022. Elles permettent aux élus de venir à votre rencontre, pour échanger et être au plus proche de vos préoccupations quotidiennes : quatre réunions ont déjà eu lieu et la prochaine réunion est prévue en mai 2024.
- **Le lancement de la plateforme jeparticipe.laclusaz.org** qui vous permet de donner votre avis sur les projets et les consultations du village.

2^{ÈME} PRIORITÉ : C'EST AIDER L'ÉCONOMIE À S'ADAPTER

TOURISTES ET EXCURSIONNISTES : UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI S'ADAPTE

Depuis la crise sanitaire, le nombre de nuitées enregistrées à La Clusaz a **bondi** pour atteindre désormais **1 800 000 nuitées à l'année** ! Refuge face à la canicule des villes, l'essor du tourisme à l'année dans notre village est porté par le dynamisme de nos acteurs et par les projets qui sont mis en œuvre. Mais c'est aussi les spécificités de La Clusaz qui sont des atouts :

- **La clientèle française et européenne**, qui nous a permis de résister au covid-19 et au Brexit, et qui permet d'être moins dépendant du trafic aérien, fortement émetteur de CO2.
- **La force des résidences secondaires**, qui représentent environ les 2/3 du parc de logements et qui assure une clientèle fidèle et généreuse à l'année.
- **La zone de chalandise** de La Clusaz, qui la place à 2h d'accès de **4 millions de clients**.



LE PLAN DE DIVERSIFICATION, MADE IN LA CLUSAZ : UN OUTIL POUR CONTINUER DE NOUS ADAPTER, DANS UN MARCHÉ QUI ÉVOLUE

La diversification touristique, c'est continuer à faire ce qu'on sait faire de mieux : accueillir nos clients et leur faire vivre une expérience authentique !

Et pour y arriver, notre volonté c'est de :

- moins dépendre de la météo face au réchauffement climatique,
- et proposer de nouvelles activités de loisirs qui répondent à l'évolution de la demande de nos hôtes.

Mais la diversification ne doit pas se traduire par une surfréquentation quatre saisons ! La commune et ses partenaires souhaitent plutôt **élargir les ailes de saison** pour continuer à répartir les périodes d'activités dans l'année, tout en préservant des temps de respiration, durant lesquels nos montagnes et notre village ont le droit de souffler !

La diversification à La Clusaz s'appuiera sur quatre ingrédients, qui sont les fondamentaux du village :

- **1^{er} pilier** : la découverte et le respect des grands espaces naturels,
- **2^{ème} pilier** : la mise en avant du patrimoine et la culture de La Clusaz,
- **3^{ème} pilier** : le goût des sensations,
- **4^{ème} pilier** : l'amour de la glisse.

Alors par quoi commence-t-on ?

- **Hiver 2024** : nous mettons une touche finale à la programmation du futur Pôle Indoor de La Clusaz. C'est quoi le pôle indoor ? C'est notre futur équipement hybride, qui se situera face de l'école, sur le terrain communal, et qui sera composé de deux parties :

- **Une partie gymnase**, pour nos enfants, nos écoliers, nos sportifs, nos associations, notre Club des Sports et notre école : un espace pour pratiquer les activités, quelle que soit la météo, avec du confort.



- **Et une autre partie pour les loisirs**, toujours en intérieur, pour répondre aux attentes de notre clientèle et contribuer à la diversification de notre modèle saisonnier, avec de nouvelles activités : escalade, activités glisse (style tapis à ski), trampoline, fitness, roule, restauration...

- Si tout se passe bien, le **calendrier est le suivant** :

- Concours d'architecte en 2024 ;
- Études techniques et permis de construire en 2025 ;
- Démarrage des travaux entre 2026 et 2027 ;
- Mise en service avant 2030.

Dans le même temps, nous étudions la question des stationnements pour les utilisateurs et pour les riverains.

Et la suite ?

Printemps 2024 : finalisation des aménagements paysagers autour du lac des Confins : aménagement et mise en valeur du tour du lac pour améliorer la circulation des piétons, réaliser des aménagements récréatifs et contribuer au traitement de la qualité de l'eau du lac.

Au printemps également, nous célébrerons la restauration de la Chapelle du Var, après plusieurs mois de travaux grâce à la générosité des nombreux donateurs et des partenaires, qui ont permis le financement d'une part importante des travaux.

Été 2024 : transformation de la patinoire. Il n'était ni raisonnable, ni acceptable, de continuer à faire de la glace sur la patinoire l'été : c'était en plus un gouffre énergétique. C'est pourquoi, les élus ont décidé de proposer dès cet été de nouvelles activités ludiques pour les familles et les enfants, autour du bois, de la culture et du pastoralisme. Cela aura également l'avantage d'agrandir les bases de loisirs et d'avoir un lieu à l'abri en cas de pluie.

Hiver 2024-25 : acquisition du cinéma (si la transaction aboutit avec le propriétaire). L'objectif est de maintenir un cinéma dans le village, et de développer l'offre de séminaire et l'offre culturelle.

ENFIN LA 3^{ÈME} PRIORITÉ DU PLAN DE MANDAT : RELEVER LES DÉFIS DE LA DURABILITÉ !



Une des premières décisions du conseil municipal a été **d'intégrer l'aspect environnemental dans toutes les réflexions et les travaux**. C'est pourquoi, au-delà de la transformation de la patinoire l'été, précédemment évoquée, d'importantes décisions ont été prises.

La première a été de **moderniser l'Espace Aquatique des Aravis**. Pour cela, la première étape, difficile, a été la fermeture de l'équipement en septembre 2023, afin de lancer des travaux importants :

- Changement du revêtement du bassin (passer au tout inox) **permettant de réduire ainsi les coûts énergétiques et les consommations d'eau**,
- avec également l'engagement d'une expertise judiciaire à l'encontre du concepteur de la pompe à chaleur installée en 2019 qui ne répond pas aux spécifications et qui nous oblige à solliciter la chaudière au fioul, qui date de 1967 et qui est responsable d'importantes émissions carbone.
- Nous allons en profiter pour proposer **une nouvelle offre balnéo-ludique** en extérieur et la **mise en accessibilité du bassin aux Personnes à Mobilité Réduite**.
- L'Espace Aquatique **réouvrira pour l'été 2025**, avec un nouveau projet qui répondra aux enjeux du village : sobriété, service aux habitants, apprentissage de la natation pour nos enfants et activités pour nos clients.

Interrogés par l'Office du Tourisme pendant l'hiver 23/24, les clients nous ont indiqué qu'ils comprennent l'enjeu des travaux et que la fermeture de la piscine l'hiver n'a pas été un sujet d'insatisfaction.

DU CÔTÉ DES ÉNERGIES, NOUS AVONS LANCÉ EN 2023 UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX :

- Nous travaillons sur la **création d'un réseau de chaleur**, qui va permettre à de nombreux bâtiments du village d'abandonner le fioul et de se chauffer au bois grâce à une chaudière collective ;
- Nous avons également adopté « **un plan d'accélération des énergies renouvelables** », qu'il s'agisse dans le village ou sur le domaine skiable, avec la SATELC. Et dans cet esprit, en 2024 nous allons installer **des panneaux solaires sur le toit de la crèche** ;
- Du côté de l'**éclairage public** : quasiment tout est passé en **LED** et nous avons désormais une gestion des horaires de l'éclairage en fonction des secteurs ;
- Et enfin, **avec la CCVT**, nous participons au plan Climat air énergie, sur la modernisation du plan local de l'habitat et sur la révision du SCOT.

DU CÔTÉ DE L'EAU :

L'année 2023 a aussi été une année charnière pour le projet de retenue d'altitude au bois de la Colombière. Après avoir décrété un moratoire, nous attendons que ce dossier soit jugé sur le fond et cela pourra prendre plusieurs années.

Mais l'eau, c'est la vie, et les sécheresses récentes nous obligent à réagir sans délai. C'est pourquoi, dans le respect du Schéma Directeur du Cycle de l'Eau élaboré en 2019, nous continuons de travailler avec O des Aravis pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable du village et sortir de notre isolement hydrique.

ENFIN, DU CÔTÉ DE LA MOBILITÉ :

- La CCVT, qui pilote la mobilité, a réalisé une étude pour la réalisation d'un transport câblé entre la vallée de Thônes et les Aravis. L'étude est terminée, mais n'est pas concluante. En effet, le Coût d'investissement est trop important tout comme le déficit d'exploitation annoncé. Ce projet pourrait donc être mis de côté s'il ne propose pas des solutions.

- Mais une autre solution est envisagée, qui pourrait être une **voie express Annecy-Thônes, réservée aux Bus à Haut Niveau de Services, avec relais sur les Aravis**. Les Jeux Olympiques peuvent nous aider à accélérer et améliorer ces projets.

- **Concernant la mobilité dans le village**, nous avons testé des solutions, pour réduire la place de la voiture. Nous continuerons à expérimenter des pistes, en concertation avec les riverains et commerçants, jusqu'à ce qu'on trouve la bonne solution.

- **Dernière info : du côté service de Skibus**, il est désormais assuré par la Régie de transports de l'Ain, avec satisfaction et toujours gratuitement pour les utilisateurs.



DES RENONCEMENTS FORTS

1

NON à un village club international à La Clusaz.

2

NON à l'agrandissement du domaine skiable dans la combe de la Creuse.

3

NON à la liaison avec le Grand-Bornand par le Danay.

4

NON à la glace l'été à la Patinoire.

5

NON au gaspillage énergétique de l'Espace Aquatique des Aravis.

6

NON à la surfréquentation 4 saisons.

DES PROJETS

JUSQU'EN 2030

Les projets sont soumis à des phases, à des travaux, à la saisonnalité, mais aussi à la concertation, aux procédures administratives, aux réglementations nombreuses et parfois même contradictoires. Tous ne seront donc pas achevés d'ici la fin du mandat.

Il est donc important de rester prudent quant aux dates de réalisation de nos projets qui s'étaleront dans le temps durant les années à venir.

Ainsi, dans le village, le réaménagement de l'entrée du village sera lancé à partir de 2025. Aujourd'hui, le rond-point de l'Ars et le pont ne sont plus adaptés à l'évolution de la circulation dans le village et en direction du parking du Salon des Dames. Nous souhaitons donc **améliorer l'accès à la gare routière et au parking du Salon des dames, qu'on souhaitera agrandir d'ici 2030**. Car pour nous, **l'enjeu à terme est de pacifier la mobilité dans le village et d'augmenter le stockage des véhicules pour réduire les flux qui saturent le village et nuisent à la qualité de vie**.

Le scénario retenu, c'est celui de la **modification du rond-point et l'élargissement du pont**. Les études se finalisent en 2024 pour des travaux prévus en 2025 et 2026. Des contraintes seront à prévoir, avec probablement un alternat du printemps à l'automne. Mais il faut en passer par là, pour améliorer les choses...

Nous allons également lancer en 2024 la **concession d'aménagement pour la requalification de notre cœur du village**. Ce secteur, c'est celui de l'OAP1 dans le PLU, qui va du cabinet médical de Beauregard jusqu'à l'école. Notre objectif, c'est de redynamiser ce secteur du village : moderniser l'offre hôtelière, proposer des logements, développer le commerce, proposer une maison de santé et améliorer le stationnement. En 2023 : nous avons acquis l'Alp'hotel, ainsi que le tènement avec les maisons attenantes, et une partie de la maison Pollet Villard, qui est de l'autre côté de la route. Notre objectif, c'est de réaliser le premier coup de pioche avant 2027.



Côté montagne, les prochaines années vont être celles qui vont voir se réaliser nos projets de diversification en pleine nature et l'adaptation du domaine skiable aux contraintes climatiques.

Ainsi, d'ici 2028, nos priorités sont claires :

- La réalisation d'une Luge 4 saisons au Bossonnet ;
- La création d'un parcours forestier au niveau du Mini-Loup ;
- La scénarisation de la gare aval de Beauregard par la création d'un espace immersif ;
- Et la scénarisation de la gare d'arrivée de la Combe des Juments l'été.

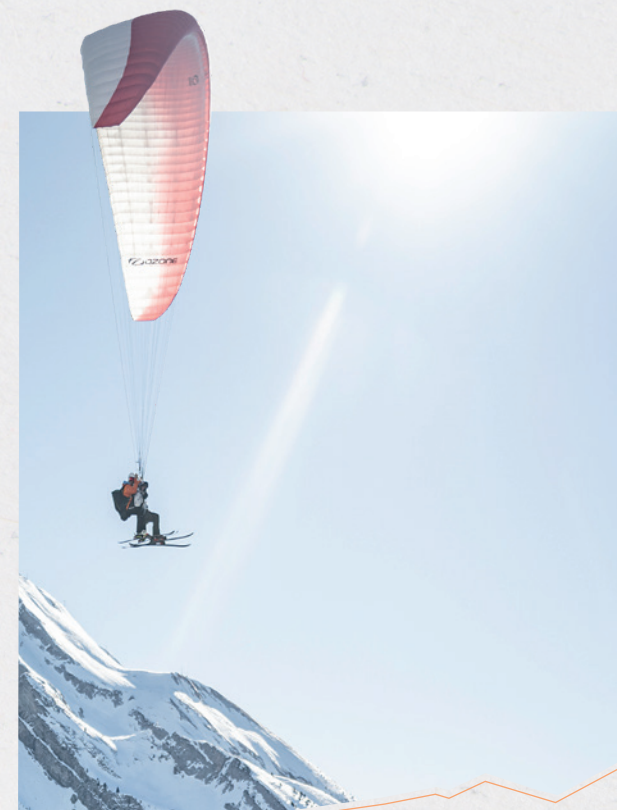
Quant au ski, qui est le moteur économique de notre village et de nos emplois, nous prévoyons **des investissements qui vont permettre d'adapter notre domaine skiable aux changements** (le changement climatique et le changement des attentes des clients) :

- **ainsi sur le Massif de Balme**, pour y faciliter l'accès pour le plus grand nombre, pour sécuriser le ski dans notre grenier à neige, et pour garantir la promesse de la vue sur le Mont Blanc, nous prévoyons dans les 4 prochaines années :

- Le remplacement du télésiège pinces fixes du Col de Balme par un télésiège débrayable.
- L'enneigement de la totalité de la piste bleue de Bergerie, avec mise à plat du dévers sur la partie basse et élargissement de la partie haute.

- **sur le secteur du Mini-Loup**, à l'arrivée du Telemix du Bossonnet, nous allons réaliser un **nouveau front de neige, en altitude**, afin de sécuriser l'apprentissage du ski, en nous adaptant à la nouvelle donne climatique. Ce secteur comprendra une zone ludique pour enfants, un espace pour les débutants, la requalification du Snowpark et l'enneigement du secteur (dont le stade de slalom).

- nous conforterons également l'enneigement du domaine skiable, pour améliorer les liaisons, grâce à une répartition optimisée de notre ressource en eau.



LES JEUX POUR LES JEUNES

Évidemment, le ski à La Clusaz, c'est aussi une longue tradition de compétitions et des champions qui ont rendu fiers les habitants du village. Nous serons aussi honorés en 2030 d'accueillir les épreuves de ski de fond des Jeux de 2030, qui se veulent être les premiers Jeux d'hiver de demain, sobres et responsables sur les plans écologique et économique. La candidature des Alpes françaises est la seule qui a été retenue par le Comité International Olympique, dans le cadre d'un "dialogue ciblé" en 2024. La décision finale devrait être officialisée en juillet 2024, juste avant les Jeux de Paris. Pour La Clusaz, pour les Aravis et pour toute la vallée, les Jeux Olympiques, c'est l'opportunité de :

- pouvoir accélérer la réalisation de certains de nos projets
- et de trouver des solutions pour améliorer et décarboner durablement les accès aux Aravis.



Mais nous sommes lucides : le monde a changé... L'acceptabilité sociale, le changement climatique et les budgets font que les Jeux de 2030 ne seront pas ceux de 1992. Les élus ont décidé d'en tenir compte !

Voilà pour un tour d'horizon complet des actions qui ont été menées depuis le début du mandat, celles qui sont en cours, et pour lesquelles rien ne serait possible sans vous !

Toute l'équipe municipale remercie donc tous ceux qui vivent à La Clusaz et font vivre le village, tous les acteurs de la vie quotidienne et tous les visiteurs et amoureux de la commune. Le travail continue... pour le présent et l'avenir de La Clusaz, fort de son passé ancestral. « Nous sommes anciens et pourtant nous sommes jeunes »...



Pour aller plus loin, nous vous invitons à **consulter régulièrement toutes nos informations** sur les différents supports mis à votre disposition (cf. chapitre 18 **POUR S'INFORMER**)